

**Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes
organise en partenariat avec les centres de gestion de la région Nouvelle-Aquitaine
au titre de l'année 2018**

LE CONCOURS DE GARDIEN-BRIGADIER DE POLICE MUNICIPALE

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Concours externe : ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau V ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

Premier concours interne : ouvert aux agents publics de la fonction publique territoriale exerçant depuis au moins deux ans, au 1^{er} janvier de l'année du concours, des fonctions d'agent de surveillance de la voie publique.

Deuxième concours interne : ouvert aux agents publics exerçant depuis au moins deux ans, au 1^{er} janvier de l'année du concours, mentionnés au 3^o de l'article L. 4145-1 du code de la défense (*volontaires des armées, en service au sein de la gendarmerie nationale*) et à l'article L. 411-5 du code de la sécurité intérieure (*agents âgés de 18 ans à moins de 30 ans, recrutés en qualité de contractuels de droit public afin d'exercer des missions d'adjoints de sécurité auprès des fonctionnaires des services actifs de la police nationale*).

PERIODE D'INSCRIPTION

Les périodes de retrait des dossiers d'inscription sont fixées ainsi qu'il suit :

- **Téléchargement du dossier depuis le site Internet : www.cdg40.fr du mardi 10 octobre 2017 au mercredi 8 novembre 2017 minuit.** Cette préinscription ne sera considérée comme inscription qu'à réception, par le Centre de gestion des Landes, du dossier complété et accompagné des pièces justificatives, pendant la période d'inscription.
- **Par courrier adressé par voie postale au Centre de gestion des Landes : du mardi 10 octobre 2017 au mercredi 8 novembre 2017 (cachet de la poste faisant foi).** Les demandes de dossiers faites par courrier devront être accompagnées d'une enveloppe de format 21 x 29,7 affranchie pour un envoi de 100 gr et libellée aux nom et adresse du candidat.
- **Sur place aux horaires habituels d'ouverture du Centre de gestion des Landes : du mardi 10 octobre 2017 au mercredi 8 novembre 2017**

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription sur place ou par voie postale (le cachet de la poste faisant foi) :

Jeudi 16 novembre 2017

Les dossiers d'inscription sont à retirer et à retourner EXCLUSIVEMENT au :

**Centre de gestion de la FPT des Landes
Maison des communes - Service Concours
175 place de la caserne Bosquet - BP n° 30069
40002 MONT DE MARSAN CEDEX**

Horaires d'ouverture : Tous les jours du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Nombre de postes à pourvoir : 30 postes

Concours externe : 15 postes

Premier concours interne : 9 postes

Deuxième concours interne : 6 postes

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront le **mardi 15 mai 2018** sur le territoire du département des Landes et éventuellement d'un ou plusieurs autres départements.

Les tests psychotechniques pour les candidats admissibles auront lieu le **jeudi 11 octobre 2018** dans les Landes.

Les épreuves d'admission sont prévues dans les Landes en novembre et décembre 2018.